



ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ

# Le pôle gérontologique

Un lieu d'information et d'accompagnement



**haute**   
**savoie**  
le Département

Chaque jour à vos côtés

# Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées par l'information et l'évaluation

## Des professionnels à votre service

L'équipe médico-sociale du pôle gériatrique est composée d'**assistants sociaux éducatifs, d'infirmiers, d'ergothérapeutes, d'un médecin et de personnels administratifs.**

### Deux missions principales

#### ► L'information du public et des professionnels


Le pôle gériatrique est à votre écoute pour toutes les questions liées au vieillissement et à la dépendance.

- Accueil téléphonique et physique du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30.
- Site internet : [hautesavoie.fr/rubrique personnes âgées](http://hautesavoie.fr/rubrique-personnes-agees) où vous trouverez les coordonnées et les informations utiles sur les services d'aide et de soins à domicile, les établissements pour personnes âgées, les points d'informations, les services à proximité de votre lieu de vie, etc.

#### ► L'évaluation individuelle des besoins de la personne âgée

Les professionnels de l'équipe médico-sociale se déplacent à domicile dans le cadre d'une demande d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) ou de Téléalarme.

L'équipe médico-sociale a également un rôle d'accompagnement et de conseil auprès des familles.

 Le pôle gériatrique intègre un dispositif MAIA qui accompagne les personnes âgées en situation complexe par l'intermédiaire d'un professionnel spécialisé : le gestionnaire de cas.

### L'Allocation Personnalisée d'Autonomie

L'APA s'adresse aux personnes à partir de 60 ans, dépendantes et ayant besoin d'aide à domicile. Un professionnel de l'équipe médico-sociale évalue les besoins de la personne et de ses aidants de proximité lors d'une visite à domicile et propose un plan d'aide adapté, par exemple : intervention d'aides à domicile, portage de repas, Téléalarme, accueil de jour, hébergement temporaire en établissement, aides techniques, aménagement du logement... L'APA permet notamment de financer une partie des aides apportées.

Pour plus de renseignements sur l'APA, vous pouvez appeler le pôle gériatrique de votre territoire ou consulter le site internet [hautesavoie.fr](http://hautesavoie.fr) rubrique Personnes âgées.

**Le dossier de demande d'APA peut être retiré au pôle gériatrique ou téléchargé sur le site [hautesavoie.fr](http://hautesavoie.fr) rubrique Personnes âgées.**

Il est à renvoyer à l'adresse suivante :

Direction de la Gériatrie et du Handicap - Service Aides Individuelles  
26 avenue de Chevène - CS 42220 - 74023 ANNECY CEDEX



**7977\***

bénéficiaires APA à domicile

**6973\***

bénéficiaires de la Téléalarme

**1** Haut Savoyard **sur 4**  
aura plus de 60 ans en 2025

## » 4 pôles gérontologiques à votre service

### Genevois

2 bis rue Léon Bourgeois  
74100 Ville-la-Grand  
Information du public : 04 50 84 40 06  
Suivi du dossier APA : 04 50 84 40 00

### Chablais

1 rue Casimir Capitan, l'Androsace  
74200 Thonon-les-Bains  
Information du public : 04 50 81 89 34  
Suivi du dossier APA : 04 50 81 89 33



### Bassin Annécien

39 avenue de la Plaine  
74000 Annecy  
Information du public : 04 50 33 20 10  
Suivi du dossier APA : 04 50 33 20 20

### Vallée de l'Arve

187 rue du Quai  
74970 Marignin  
Information du public : 04 50 47 63 12  
Suivi du dossier APA : 04 50 47 63 14

## DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

Direction de la Gérontologie et du Handicap  
26 avenue de Chevêne  
CS 42220  
74023 Annecy Cedex  
T / 04 50 33 20 00